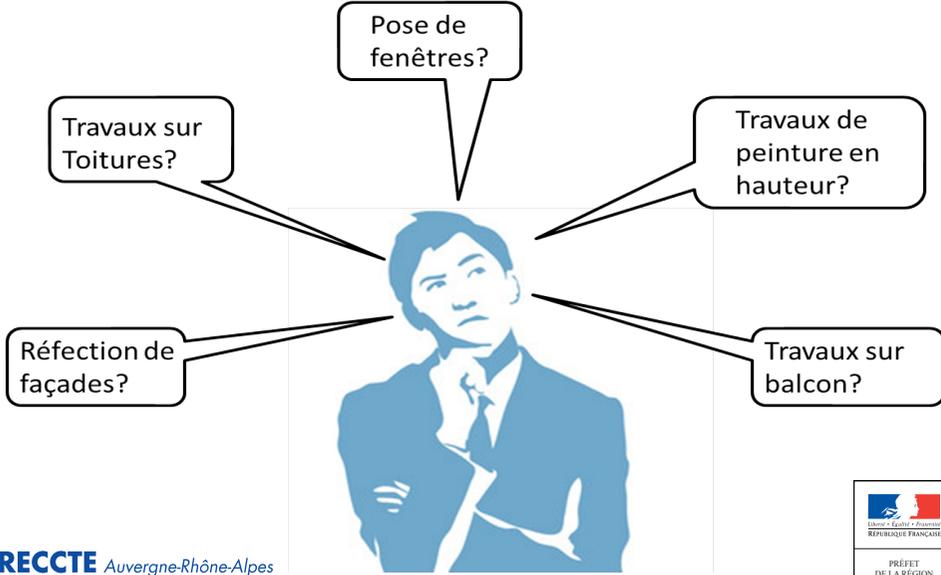


Vous souhaitez réaliser des travaux?

CHOISISSEZ LA SÉCURITÉ!



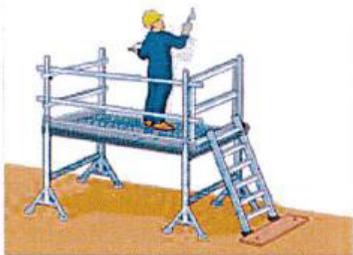
Chantier sécurisé = respect des délais,



Travaux sur toiture =
protection en bas de pente



Travaux sur façade =
échafaudage vérifié et sécurisé



Travaux intérieur =
plateforme stabilisée et protégée



Ouverture sur le vide =
garde-corps temporaire



Travaux ponctuels =
plateforme individuelle

travail performant, sérénité

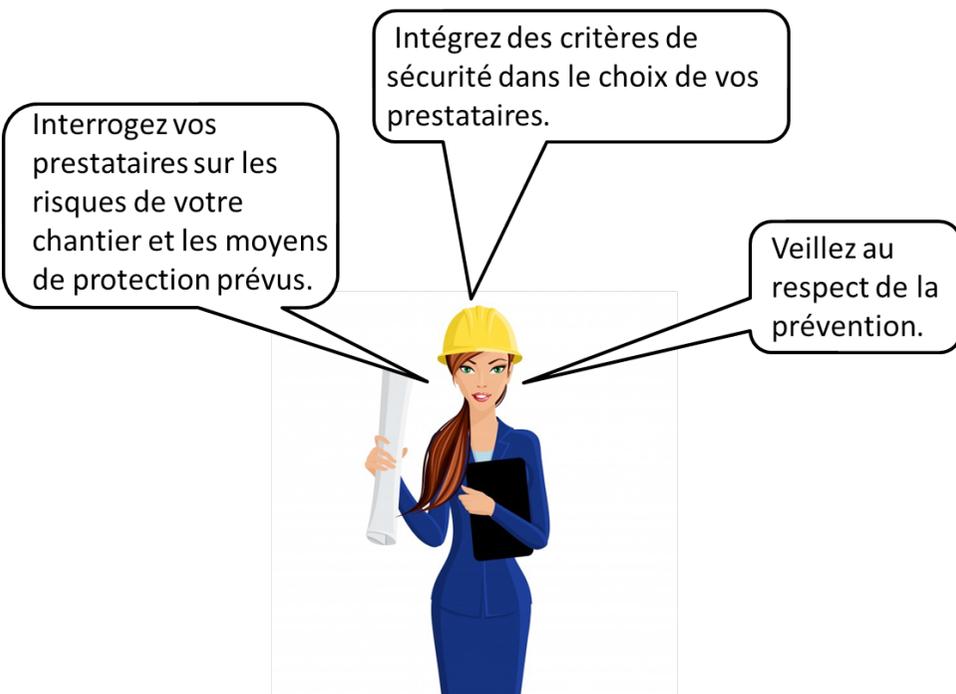
Travailler en hauteur peut occasionner des chutes : c'est la première cause **d'accidents du travail mortels** dans le secteur du bâtiment.

Travaux sur toiture, sur façade, de pose de fenêtres, de peinture..., vous faites appel à une entreprise pour réaliser vos travaux. Vous devez **veiller à la sécurité de vos prestataires**.

Choisir une entreprise qui utilise des moyens de protection conformes et adaptés

c'est empêcher

- l'accident grave ou mortel
- la désorganisation ou l'arrêt du chantier
- les retards de travaux et de problèmes de qualités





La sécurité a un coût : optez pour des travaux responsables.

Coordonnées de l'entreprise



Service communication de la DIRECCTE Auvergne-Rhône-Alpes - mars 2018 / crédits photo OPPBTP

Ce document a été réalisé dans le cadre du PRST3 Auvergne Rhône Alpes par:



 <http://www.chutesdehauteur.com/>